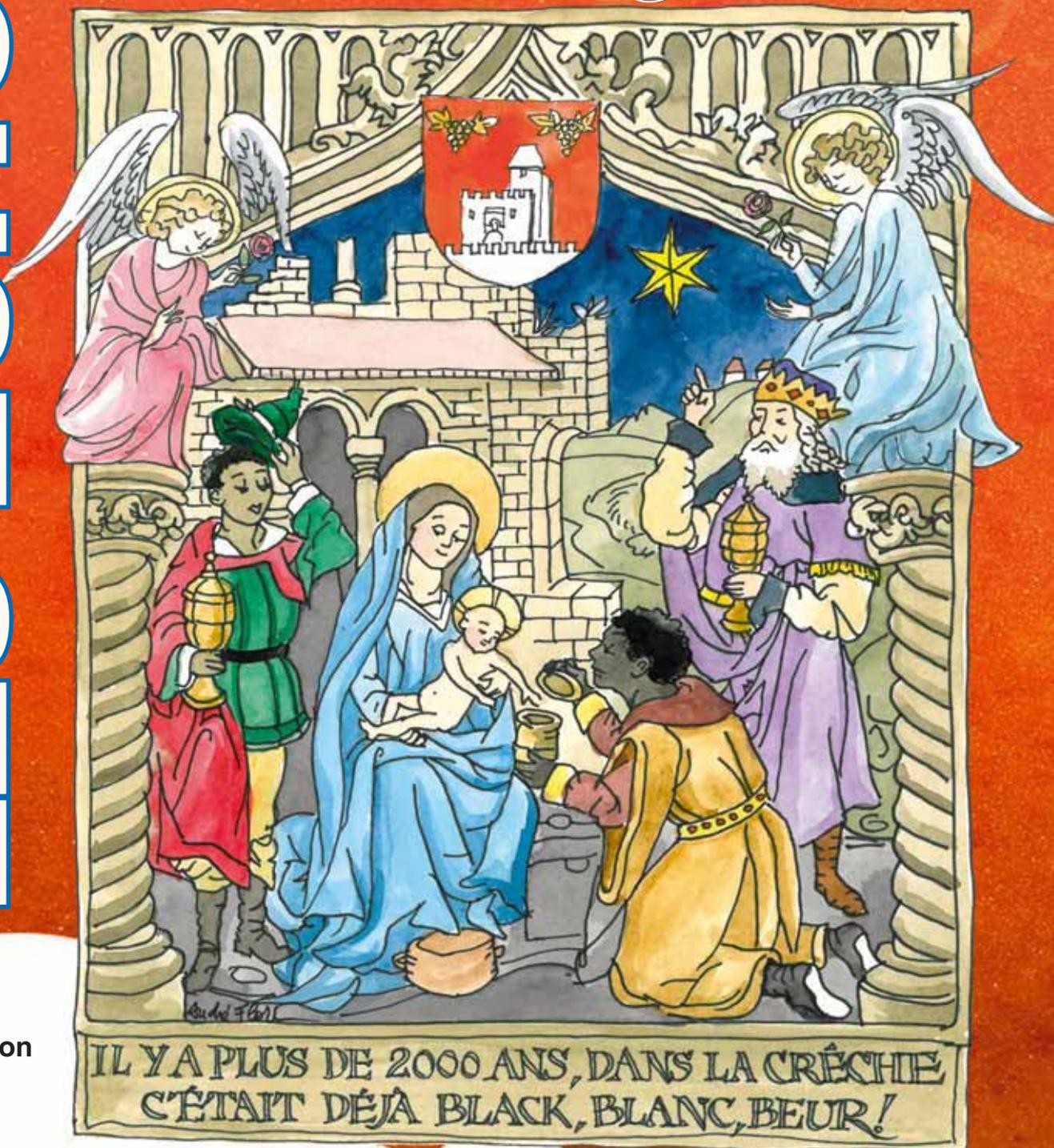


LES ECHOS

De Scy-Chazelles

Joyeuses fêtes



Le bulletin
d'information
de votre
commune

BULLETIN MUNICIPAL N°47 DÉCEMBRE 2010



MAIRIE 1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES

☎ 03 87 60 07 14 - Fax 03 87 60 18 33 ✉ mairie@mairie-scy-chazelles.fr - www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h

■ Edito - p.3

■ Conte de Noël - p.4

■ Concert - p.5

La 10^{ème} édition du FMSLC
Concert du nouvel an

■ Nouveautés - p.6

Deux nouvelles activités et une conférence-projection

■ A.L.S.H. - p.7

Petites vacances de Toussaint

■ Evénements - p.8-9

Anniversaire de nos aînés
C'était hier

■ Culture - p.10-11

Le coup de coeur - Les publications autour du Centre
Pompidou - Lire en fête 2010

■ Urbanisme - p.12

Rappel des obligations d'urbanisme

■ Travaux - p.13

Le personnel technique à l'ouvrage

■ Environnement - p.14-15

Revalorisons nos coteaux en déshérence

■ Proximité - p.16

Conseils de quartier

■ Fleurissement - p.17

Concours des villes et villages fleuris

■ Le saviez-vous ? - p.18

Une entreprise locale qui nous fait rêver : AQUARÈVE

■ Histoire - p.19-21

Scy-Chazelles et l'histoire du télégraphe
Anecdote : Le tablier de grand-mère

■ Sports - p.22-23

Le tennis club de Scy-Chazelles

■ Portrait - p.24

Un artiste sculpteur sur pierre : M. Jullière

■ Sécurité - p.25-26

Moins de 125 cm³ ou 3 roues
Le monoxyde de carbone
Le défibrillateur

■ Jardinage - p.27

Les conseils de Chantal et d'Albert
Agenda

■ Infos - p.28

Mini-informations - Le carnet (état civil)
Adresses et numéros utiles
Agenda

Décembre 2010



**Nouveau sur le site internet de la
mairie : la rubrique «petites annonces»**

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.

Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :
Jacques STRAUB

Responsable de la publication :
Bernard DHIOS

Tirage (1500 exemplaires)
Imprimerie Inter-Print Marly

Mise en page

Imprimerie associative

Co.J.Fa Metz - 03 87 69 04 90

info@cojfa.net



Jacques STRAUB
Maire de Scy-Chazelles

Nous allons vivre cette période de l'année où les soucis de chacun s'atténueront un peu, du moins je vous le souhaite. Nous revivons surtout nos rêves d'enfance en voyant la joie de Noël briller dans les yeux de nos enfants et petits-enfants comme elle a brillé dans les nôtres quand nous avions leur âge. Crèches ou sapins magnifiquement décorés, guirlandes lumineuses, surprises variées, douceurs diverses pour notre palais, rues illuminées. Le bonheur est fragile. Sachons profiter de chaque

instant heureux et de cette parenthèse agréable en souvenir de la naissance d'un bébé qui est pour les chrétiens un enfant-Dieu. Pour tous, c'est au moins un enfant dont la naissance marque l'an 1 du calendrier et que beaucoup de belligérants ont traditionnellement célébrée de tout temps par une trêve des combats. Donc, que l'on soit croyant ou non, ce ne peut être qu'un enfant extraordinaire, un enfant unique dans l'Histoire de l'Humanité.

Je vous souhaite d'oublier quelques jours ou au moins quelques instants tout ce qui vous tourmente, soucis familiaux, soucis professionnels et surtout soucis médicaux. Les conseillers municipaux se joignent à moi pour formuler le vœu que, pour chacun d'entre vous, 2011 s'ouvre de la façon la plus agréable et que surtout cette embellie se prolonge. Nous vous souhaitons de connaître la sérénité dans votre vie privée, satisfactions professionnelles et succès scolaires pour les plus jeunes. Nos vœux vont particulièrement à ceux qui vivent dans la solitude.

Si vous avez à affronter des difficultés, il faut essayer de vous battre avec détermination en croyant très fort au succès. Parfois, cela peut aider. Je vous rappelle la méthode Coué, un célèbre nancéien. Mais pour beaucoup, toujours plus nombreux, rien n'est simple. Sachez que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous venir en aide. N'hésitez pas à le contacter.

Que sera 2011 pour notre vie municipale ? Elle sera sans doute difficile, mais chaque année est difficile car tous les ans, nous aimerions faire davantage pour satisfaire tous les sigéo-castellois. Il nous faut surmonter toutes sortes de rigidités et lenteurs administratives, des réglementations de plus en plus contraignantes générant des dépenses en croissance exponentielle. Au cours du 4ème trimestre 2008 et du 1^{er} trimestre 2009, la crise économique mondiale avait fait chuter de façon spectaculaire les prix proposés lors des appels d'offres. Ceci démontrait si besoin était combien ils sont dopés en temps normal. La crise fut heureusement moins dure et moins longue qu'annoncée. Les prix sont ensuite repartis très vite à la hausse et nous pourrions en donner des exemples époustouflants. Le proverbe dit bien : « *Chassez le naturel, il revient au galop.* » Je pense qu'il s'agit d'un problème très préoccupant qui risque d'étouffer à terme les collectivités locales malgré une inévitable hausse de la fiscalité. Cette spirale est grave et un jour des problèmes encore plus importants surviendront, car « *un arbre n'est jamais monté jusqu'au ciel* » et toutes vos aspirations ne pourront pas être satisfaites, tant s'en faut.

Ce ne sont peut-être pas des propos très réjouissants pour un message de vœux. Mais ce serait profondément malhonnête de vous dire : « *Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Notre commune comme toutes les communes ne connaît aucune difficulté* ». Par contre, vous pouvez compter sur notre détermination pour œuvrer ardemment afin que Scy-Chazelles ne soit pas trop affecté par la morosité ambiante.

A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année, joyeux Noël, et excellente année 2011

 Votre Maire

un conte de Noël

1 Dans un coin perdu de Toscane, la coutume veut qu'on fasse l'arbre de Noël avec du genévrier, jamais avec un sapin ni même un pin il y a une raison



2 Au moment de la fuite en Egypte, c'est le genévrier qui se comporta le mieux pour aider la Sainte-Famille

4 Les époux ne savaient où se cacher. Tout autour ce n'étaient que bosquets et arbustes

3 C'était la nuit, la Madone et saint Joseph fuyaient devant les soldats d'Hérode qui voulaient massacrer l'enfant.

5 La Madone s'approcha d'un genêt voyez maintenant il neige, mon bambin a froid peux-tu nous abriter un peu ?



7 Au loin on entendait les soldats qui fouillaient partout.

6 Non, non répondit le genêt. Ici je ne vous veux pas. Voyez plus loin, il y a tant de plantes dans les bois. Allez plutôt voir la bruyère. Ouste ! files ! Et un fouillage qui jusqu'à présent était pendant se hérissa en l'air comme pour chasser les indésirables

8 Alors la Sainte-Famille reprit son chemin sous la neige



9 La Madone s'approcha d'une grande bruyère. Pouvons-nous nous abriter et nous cacher des soldats qui veulent massacrer l'enfant ?

10 Fiches le camp d'ici répondit la bruyère, en vitesse. Si les soldats vous trouvaient sous mes branches, pauvre de moi ! A coup sûr, ils me mettraient le feu. Ouste, files ! Et il dressa ses ramures vers le ciel pour montrer qu'il ne cachait personne.

11 La Madone alors, tremblante de froid et de peur s'adressa à un plant de genévrier. Par pitié, abritez-nous ! On veut massacrer l'enfant et nous avons froid !

13 Arrivèrent les soldats d'Hérode qui fouillaient les bois. Ils cherchaient jusqu'aux branches du genévrier, mais en vain. Ils durent repartir bredouilles

12 Venez, venez, je m'en occupe répondit le genévrier et pour mieux les dissimuler il rabattit ses branches vers le sol, alors qu'elles étaient tournées vers le ciel.

14 Quand le jour fut venu la Sainte-Famille remercia le genévrier et put partir en Egypte

15 C'est pour cela que chez nous, le soir de Noël nous brûlons dans l'âtre un rameau de genévrier et nous en respirons le parfum. Aussi, dans tout le pays nous faisons l'arbre de Noël avec du genévrier : jamais avec du pin ou du sapin, comme cela se fait par ailleurs, et surtout pas avec du genêt ou de la bruyère, qui depuis cette nuit mémorable sont devenus détestables avec leurs branches hérissées vers le haut.

16 C'est une légende qu'on raconte dans le pays de Garfagnana en Toscane, où la célébration du genévrier se pratique encore.



Audie Flori 2010

Festival Musiques sur les Côtes

10 ANS, 40 CONCERTS, 40 GROUPES DE TOUT PREMIER PLAN

CONCERT À ST REMI - FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES



Le dernier des concerts du 10^{ème} Festival Musiques sur les Côtes, associant les communes de Lessy, Lorry, Plappeville et Scy-Chazelles, fut consacré aux anniversaires le 10/10/10, coïncidence amusante.

Vous avez applaudi les œuvres de Haendel et le Stabat Mater de Pergolèse interprétés par l'ensemble "Le Capriccio Français" de réputation internationale sous la baguette de Philippe Le Fèvre, chef de chœur.

Merci, pour leur présence, au nombreux public et aux personnalités.

Merci à Monseigneur Stock et au Conseil de Fabrique d'avoir permis l'accès à cette église.

Enfin, notre reconnaissance s'adresse aux sponsors sans qui ce festival ne pourrait avoir lieu.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous en octobre 2011 pour vous faire partager d'agréables moments musicaux.



Concert du Nouvel An

FÊTONS LA NOUVELLE ANNÉE EN MUSIQUE

Pour fêter la Nouvelle Année, la Municipalité propose, en partenariat avec les Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles dirigés par M. Pierre Descles, un concert à l'Espace Liberté.

Dimanche 9 Janvier 2011 à 16h, nous aurons le plaisir d'accueillir l'**Orchestre d'Harmonie d'Epinal** sous la Direction de Jacques ODASSO et de Jean-Paul CLAVEL.

Cet ensemble compte une soixantaine de membres musiciens amateurs, grands élèves de l'Ecole Nationale de Musique d'Epinal. Il a gravi les échelons de classement en participant aux concours de la C.M.F. (Confédération Musicale de France) pour atteindre le niveau Honneur en 2004.

Avec un répertoire allant de la Rapsody in Blue de G. Gershwin à Roméo et Juliette de Prokofiev en passant par les Voyages de Gulliver de M. Aulio et les musiques de films de James Bond, Harry Potter, Star Wars, Le Roi Lion, Le Fantôme de l'opéra, c'est une soirée très divertissante qui nous attend, une ambiance chaleureuse. A NE PAS MANQUER, surtout s'il neige !

D. MAHIEU



Deux nouvelles activités

L'ASSOCIATION LES AMITIÉS SIGÉO-CASTELLOISES PROPOSE :

BABY GYM

Nous proposons à vos enfants de la gymnastique d'éveil : autonomie, motricité, sociabilisation.

Les cours sont dispensés le **mardi de 16h40 à 17h40 pour les enfants de 2 ans 1/2 à 4 ans, de 17h40 à 18h40 pour les enfants de 4/6 ans.** Nous

débutons la séance par un échauffement sous forme de jeux instructifs et ludiques, puis les enfants passent au parcours qui comporte des ateliers de travail différents, nous intercalons des jeux collectifs. La séance se termine par un retour au calme, les enfants apprennent à se masser avec une balle à picots, à respirer comme dans le yoga.



Pour tout renseignement s'adresser à : **Anne Jean - Tél : 03 87 52 44 14**

AQUARELLE

Cette nouvelle activité démarre cette année et semble intéresser les sigéo-castellois. Les cours sont dispensés par :

M. Chapot - Tél : 03 87 60 16 47.

Ils sont ouverts à tous les types de peinture. Actuellement, 6 personnes de Scy-Chzelles sont inscrites et fréquentent ces cours **de 18h à 20h, salle de l'Esplanade.**



Une conférence-projection



L'ASSOCIATION NATUR'&CIE VOUS INVITE À RENCONTRER L'ARDEI

L'Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image en Lorraine (ARDEI) organise son Assemblée Générale annuelle le **samedi 22 janvier 2011**, salle de l'Esplanade. Après une matinée consacrée au fonctionnement de l'association et à ses membres, des projections de photos de Nature seront ouvertes au public **à partir de 14h00**. Au programme, la découverte des richesses naturelles de notre région ou d'ailleurs, de belles images de paysages, de faune et de flore en perspective.

L'ARDEI regroupe des photographes naturalistes de toute la région qui ont décidé d'utiliser leurs clichés pour sensibiliser le grand public à la protection de la Nature. L'association a déjà réalisé plusieurs expositions pédagogiques et photographiques pour alerter l'opinion et toucher les plus jeunes en particulier, sur les menaces qui pèsent de plus en plus sur notre patrimoine naturel.

N'hésitez pas à les rejoindre pour partager vos expériences, ou plus simplement pour passer un bon moment de Nature.



photos : source ARDEI

Vacances de Toussaint



CÉSAR REMET LA CLÉ DE ROME À CLÉOPÂTRE PAR AMOUR



CONFECTION DE TABLETTES ÉGYPTIENNES POUR LE GROUPE DES PETITS



FABRICATION DE PARCHEMINS ÉGYPTIENS
POUR LE GROUPE DE MOYENS



TRANSCRIPTION DE HIEROGLYPHES SUR TABLETTES
POUR LE GROUPE DE MOYENS



ATELIER CUISINE AVEC ROMAIN, NOHA ET L'ANIMATRICE
FATIHA POUR LE GROUPE DE MOYENS

SEMAINE DU 25 AU 29 OCTOBRE 2010

Les enfants de l'accueil de loisirs de Scy-Chazelles, âgés de 3 à 10 ans, ont découvert pendant une semaine, l'Égypte. Un panel d'activités a été proposé : vidéo-projection de *Astérix et Obélix, mission Cléopâtre*, atelier cuisine et activités manuelles, avec l'intervention d'Annie Madarasz de l'association Culture et Liberté sur l'écriture égyptienne, et encadrés par l'équipe d'animation.

S. STEILER & L. COOL

Anniversaire de nos aînés



M. le Maire et M^{me} Danielle MAHIEU ont rendu visite à M^{me} Rose SCHAFF pour ses 90 ans, le 12 septembre dernier, en présence de sa fille Eliane VUILLEUMIER, également domiciliée avec son mari dans notre commune, et lui ont offert un magnifique bouquet de fleurs.

D. MAHIEU

C'était hier

↓ **BOURSE DE MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE**
3 octobre 2010 - Aide et Loisirs



Photo : Joëlle Closset

↓ **SEMAINE DU GOÛT**



« La confiture » École sous les vignes



« Le sucré - Le salé » École maternelle Arc en Ciel



« Les légumes » « Les pâtisseries »
« Le petit-déjeuner »
École Bernard Rabas



← **CONFÉRENCE « A LA DÉCOUVERTE DU TIGRE DES BOIS » PAR F.CAHEZ**
8 octobre 2010 - Natur&Cie

FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES
10 octobre 2010 - voir page 5

↓ **REPRISE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION "ENERGYM SCY-CHAZELLES"**



Photo : Joëlle Closset

LIRE EN FÊTE - voir page 11
16 et 17 octobre 2010 - Bibliothèque

↓ **LES AMITIÉS SIGÉO-CASTELLOISES AUTOUR D'UN EXCELLENT REPAS**

24 octobre 2010



Photo : Joëlle Closset

↓ **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918**

11 novembre 2010



↓ **APRÈS-MIDI DE PARTAGE ENTRE LES ENFANTS ET LES SENIORS**

23 novembre 2010



↓ **MARCHÉ DE NOËL**

28 novembre 2010 - Aides et Loisirs



↓ **TELETHON**

4 décembre 2010 - Amicale Inter associative des Bonnes Volontés de Scy-Chazelles et Scy-Chazelles Loisirs



↓ **SAINT NICOLAS**

6 décembre 2010 - salle Espace Liberté



↓ **BOURSE AUX JOUETS**

5 décembre 2010 - Aides et Loisirs



Le coup de coeur



LE CHŒUR DES FEMMES Martin Winckler - POL

« Je m'appelle Jean Atwood, je suis interne des hôpitaux et major de ma promo. Je me destine à la chirurgie gynécologique. Je vise un poste de chef de clinique dans le meilleur service de France. Mais on m'oblige, au préalable, à passer six mois dans une minuscule unité de « Médecine de La Femme » dirigée par un barbu mal dégrossi qui n'est même pas gynécologue mais généraliste ! [...] et je ne veux pas perdre mon temps à écouter des bonnes femmes épancher leur cœur et raconter leur vie. Je ne vois vraiment pas ce qu'elles pourraient m'apprendre. »

Mais la réalité n'est jamais ce que l'on anticipe...

Le Chœur des femmes est un roman de formation : il raconte l'histoire d'un jeune médecin déjà modelé par la faculté et par sa spécialité d'élection et qui doit brusquement réviser ses préjugés devant une réalité qui lui avait échappé jusqu'ici : ce ne sont pas ses maîtres qui lui apprendront son métier, mais les patientes.

C'est un roman documentaire qui décrit la médecine des femmes, ses gestes, ses particularités, ses écueils, ses interrogations éthiques, comme aucun roman ne l'a fait à ce jour.

C'est un roman choral, comme son nom l'indique.

C'est aussi un roman d'énigme : comme toutes les patientes qu'ils sont amenés à soigner, Jean Atwood et Franz Karma ont chacun un secret qui les anime, les oppose et, étrangement, les rapproche - le secret originel de leur identité en tant que soignant et en tant qu'être humain.

Ce Chœur des femmes, le médecin-écrivain Martin Winckler l'orchestre à sa manière, généreuse, débordante, passionnée. Ce roman fait ainsi écho à ses précédents romans - La Maladie de Sachs, Les Trois Médecins - et l'auteur n'a rien perdu de son énergie ni de sa colère dans son combat pour une médecine à hauteur d'homme.

Roman si plein d'humanité, si passionnant que sa lecture en est addictive, de l'avis de nombreux lecteurs.

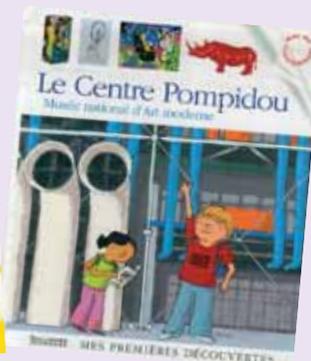
Les publications autour du Centre Pompidou

Actuellement disponibles
dans votre bibliothèque

Qu'y a-t-il au centre Pompidou ?
il y a... l'art en mouvement.

📖 Dès 3 ans

Des livres qui ouvrent l'appétit de savoir
Des œuvres actuellement visibles au Centre Pompidou Metz

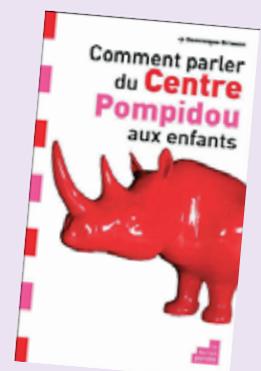


📖 Dès 5 ans

La 1^{ère} collection pour enfants destinée aussi aux adultes.

En couverture, on peut reconnaître le rhinocéros de Xavier Veilhan actuellement exposé au Centre Pompidou Metz.

Depuis quelques semaines, il est également possible d'admirer, Place de la République à Metz, une autre œuvre de cet artiste : le carrosse royal (celui de Louis XVI prenant la fuite, ses chevaux de métal lancés au grand galop).



📖 A consulter avant ou après avoir visité le Centre Pompidou pour provoquer l'envie ou prolonger le plaisir de parcourir cette formidable exposition

Exposition maintenue dans son intégralité jusqu'au 17 janvier 2011



Sous la direction de
Laurent Le Bon
Ed. Centre Pompidou
Metz

Le catalogue de la 1^{ère}
exposition du Centre
Pompidou Metz

Lire en Fête 2010

"LIRE EN FÊTE" POUR FÊTER LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS SES NOUVEAUX LOCAUX : CEUX DE L'ESPACE LIBERTÉ

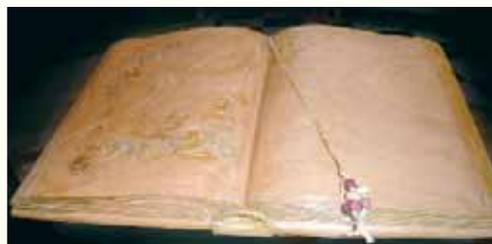
Il y a 10 ans, l'Espace Liberté et sa Bibliothèque sortaient de terre avec l'espoir pour la Municipalité de favoriser la vie culturelle et associative de Scy-Chazelles : que ce nouvel espace soit un lieu de rendez-vous pour tous ses habitants.

Les 16 et 17 octobre 2010, dans le cadre de **Lire en fête**, l'équipe de gestion de la bibliothèque a offert à tous les artistes de notre village qui en ont exprimé le souhait, la possibilité d'exposer leur travail, répondant ainsi à l'ambition exprimée lors de son inauguration à l'automne 2000 : que ce lieu soit à la disposition du plus grand nombre.

2 journées de découvertes... d'échanges riches entre artistes et visiteurs...

Des talents formidables...

Des œuvres de très grande qualité dans toutes les disciplines...



Livre sculpté par Fernande SAINTIGNY

Les peintres : Roselyne ANDRE, Nicole BOIREAU, Rachel BRAUSSEN, André FLORI, Géraldine GORIA, Jean-Pierre MATOSKA, Julien MATOSKA, Alain MUSSOT, Chantal PATRICOLA, Pascal PETITJEAN, Antoinette PRUSKI

Modelage : Florence MATOSKA

Les brodeuses : Lucie SCHWEITZER et Maria ZAJAK

Le photo GRAFFS (non, non ! il n'y a pas de faute "d'ortho graff") : Jacques MAYER

La poétesse et le musicien : Dominique PRUSKI et Raphaël SCHMITT

Les sculpteurs : Florence BERTRAND et Fernande SAINTIGNY

La conteuse : Sandra Gaspard et ses petits comédiens : Laura et Raphaël dit Chon, ses enfants et leurs amies Camille, Loraine (Lorraine avec un seul R) et Emeline.

La petite troupe, par les très beaux contes adaptés (« Le Serpent vert » de Goethe et autres contes) et leur inventive et sensible interprétation, a su donner du relief et du rythme à cette manifestation rendant présents les livres et la littérature tout au long de ces 2 jours.



Photo : Joëlle CLOSSET



Laura et le loup

Rappel des obligations

Depuis le mois de juin 2010, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est entré en vigueur. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS), entraînant une évolution en matière d'urbanisme.

La plupart des travaux qui concernent l'occupation du sol, comme la réalisation d'un abri dans son jardin ou l'installation d'une clôture, ainsi que les travaux qui conduisent à des modifications sur un bâtiment (changement de fenêtres, réfection de toiture...) sont soumis à une autorisation préalable.

Suivant la nature du projet, il s'agira d'un « permis de construire » ou d'une « déclaration préalable » à compléter et à déposer en mairie accompagné de divers plans et photos, le tout en cinq exemplaires pour permettre l'instruction du dossier par les services d'urbanisme.

Si vous souhaitez effectuer des transformations sur votre habitation, installer un abri dans votre jardin, ou exécuter tout autre type de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie avant de les entreprendre, afin de connaître les formalités à accomplir et les possibilités dont vous disposez. Vous pouvez aussi trouver sur notre site Internet (www.scy-chazelles-mairie.fr rubrique *La commune*) les règles d'urbanisme applicables dans notre commune.

J. BRABLÉ

Déclaration préalable
Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'évacuation de déchets du véhicule...)
- Vous réalisez des travaux (construction, transformation de construction existante...)
- Vous réalisez des travaux de démolition.

Vous êtes un particulier : Nom, Prénom, Adresse, Téléphone

Vous êtes une personne morale : Nom, Adresse, Téléphone

2 - Coordonnées du déclarant

Demande de permis de construire
pour une maison individuelle et / ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez votre habitation tout ou partie d'une annexe.
- Vous envisagez pour des démolitions la construction d'un bâtiment.

Vous êtes un particulier : Nom, Prénom, Adresse, Téléphone

Vous êtes une personne morale : Nom, Adresse, Téléphone

2 - Coordonnées du demandeur

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays, Adresse, Téléphone

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays, Adresse, Téléphone

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays, Adresse, Téléphone

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : []

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER GENERAL

Approbation initiale du POS : 14 mars 1988	
Prescription initiale	DCM
Mise à jour N°1	AM
Mise à jour N°2	AM
REVISION N°1 du POS	AM
Mise à jour N°3	AP
Modification N°1	DCM
Modification N°2	DCM
Modification N°3	DCM

AGURAM
Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Metz Métropole
3, Rue Marconi
57070 Metz
tél : 03 87 21 99 00
JLT/SD

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME
Z.P.P.A.U.P.
Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Approbation initiale du POS : 14 mars 1988	
Prescription initiale	DCM
Mise à jour N°1	AM
Mise à jour N°2	AM
REVISION N°1 du POS	AM
Mise à jour N°3	AP
Modification N°1	DCM
Modification N°2	DCM
Modification N°3	DCM
Mise à jour N°4	AM
Mise à jour N°5	AM
Approbation POS N°1	AM
Modification N°1 du PLU	ANNULE
Modification N°2 du PLU	ANNULE
Modification N°1 du POS	DCM
REVISION N°2 POS/PLU	DCM
Approbation PLU	ZPPAUP
Mise à jour N°6	AM
	DCM

AGURAM
Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Metz Métropole
3, rue Marconi / 57070 Metz / mail : contact@aguram.org / tél : 03 87 19 99 00

Le service technique

LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE À L'OUVRAGE...

L'été est certainement la saison de l'année la plus chargée pour les personnels du service technique et, pour corser la situation, Michel PIERRET, responsable du service, doit gérer la période des vacances pendant laquelle les effectifs sont réduits de moitié sur quasiment deux mois.

Oui, ce n'est pas facile, en raison d'un nombre important de travaux courants tels que l'entretien des espaces verts et l'arrosage. De plus, profitant des vacances scolaires, des travaux plus "pointus" s'imposent, tels que remise en peinture des salles de classe, réparation des gouttières des toitures, marquages au sol, sans oublier l'aménagement des 24 abris destinés aux jardins familiaux, etc...

Félicitations à toute l'équipe technique qui, malgré certaines difficultés, fleurit notre village et le rend agréable à vivre.



A l'heure où nous rédigeons cet article, les premiers flocons de neige nous surprennent (un lundi matin de novembre). Un nouveau tracteur (*photo ci-dessus*) équipé d'une lame de déneigement et de l'épandeur de sel nous avait été livré huit jours auparavant : un grand ouf de soulagement pour l'équipe de Michel PIERRET.

JM. NICOLAY & M. PIERRET



A droite de haut en bas :
 Réparation des gouttières - école B.Rabas
 Entretien des espaces verts
 Mise en peinture des salles de classe
 Marquage au sol
 Réparation de la toiture, des sanitaires - école sous les vignes



Revaloriser les coteaux

REVALORISONS NOS COTEAUX EN DÉSHÉRENCE : ILS SONT SOURCE DE RICHESSES ÉCOLOGIQUES, AGRICOLES ET ÉCONOMIQUES ! (1/2)

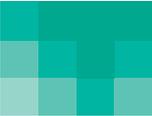
Le Mont Saint Quentin, site classé depuis 1994, est une richesse que ne mesurent pas les marchés financiers. Elle est heureusement reconnue, dans sa partie sommitale, par le Conseil Général qui a tracé un périmètre ENS (Espaces naturels sensibles), par l'Europe qui a inscrit ses pelouses calcaires dans les sites Natura 2000 et par la municipalité de Scy-Chazelles, qui a créé la « zone des coteaux » en ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).

Au plan national, on reconnaît enfin l'urgence de favoriser la qualité alimentaire, de limiter les transports aberrants, de promouvoir un développement économique plus raisonnable. Pour ce faire, on entreprend de réhabiliter l'agriculture vivrière qui servait autrefois à l'approvisionnement des villes : certains se rappellent encore des grands maraîchages qui entouraient

la ville de Metz à Woippy, au Sablon, à Montigny, des grandes fermes céréalières de la vallée de la Seille et de la Moselle. Cette richesse a disparu du fait d'un étalement urbain souvent anarchique, d'infrastructures routières conduites au coup par coup, de zones commerciales construites sur les meilleures terres agricoles.

Le Conseil Général de Moselle, soucieux de ce patrimoine menacé, a créé le dispositif "Mangeons Mosellan" afin de valoriser la qualité des produits de notre terroir. La première exposition de ces produits a eu lieu, avec succès, au château de Manderen en novembre dernier.

Or la zone des coteaux de Scy-Chazelles et de Lessy, du fait de son exposition, de ses faibles pentes, de la qualité forte de sa terre, représente un potentiel inestimable comme nous l'enseigne l'Histoire : naguère, les vignes, les vergers, les petits fruits, les jardins couvraient nos



coteaux, ouvraient nos paysages maintenant pour la plupart fermés par des friches inextricables.

La reconnaissance de la valeur viticole de ce terroir vient d'être établie par son inscription en AOC.

C'est dans ce contexte que la commune de Scy-Chazelles s'est fixée comme objectif la protection et la revalorisation de ces coteaux : la première phase de nos démarches se termine. Elle se matérialise par une enquête d'intention auprès des propriétaires et un inventaire des moyens possibles avec les services du Conseil Général, du Conseil Régional et de Metz Métropole mais aussi de la Direction Départementale du Territoire (DDT). La municipalité de Lessy est également favorable au projet. Les contacts pris avec les organisations professionnelles des viticulteurs, le centre de formation de Courcelles Chaussy, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Nancy (ENSAIA), ont révélé l'opportunité, mais aussi les difficultés, pour les professionnels de s'installer aux portes de la Ville.

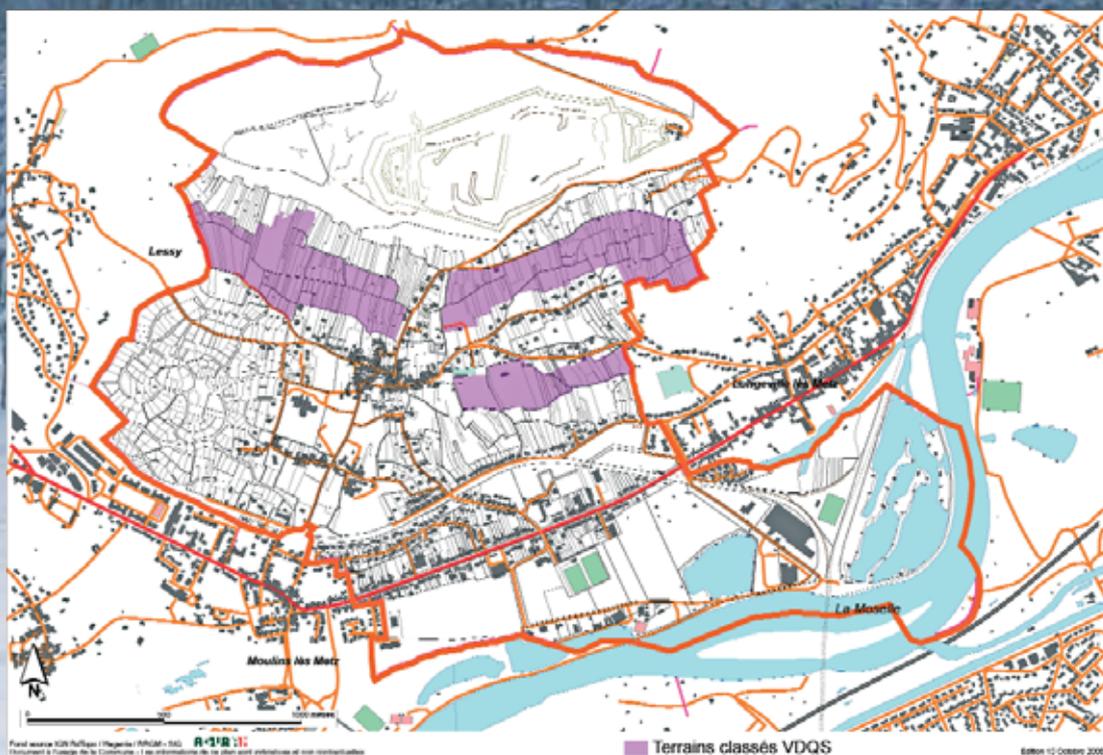
Concrètement, nous venons d'implanter sur la zone 24 jardins familiaux qui ont connu un franc succès.

Evidemment, il convient aussi, par souci d'équilibre environnemental, de ménager des espaces naturels intermédiaires : corridors écologiques pour la faune, mise en place d'une "trame verte et bleue", c'est-à-dire des lieux où la nature ordinaire qui est le contraire d'une nature inutile ou peu rentable, peut continuer à se déployer pour le bénéfice des hommes.

Quels bénéfices pour nous, habitants de ces contrées ? La possibilité de manger des productions locales fraîches, goûteuses et saines, de connaître une nouvelle richesse économique et touristique génératrice d'emplois, de retrouver la qualité de ces paysages.

A suivre...

R. PALUCCI



Conseils de quartier

Les trois conseils de quartier se sont réunis en octobre comme prévu. Ce sont des rencontres qui apportent des informations pertinentes. C'est aussi l'occasion de rendre compte des remarques signalées lors de la précédente réunion et de faire le point sur les actions mises en œuvre, celles en projet ou n'ayant pas reçu de suites positives.

Voici illustrées, deux réalisations qui ont fait l'objet de demandes par les membres des conseils de quartier : mise en place d'un "défibrillateur" salle de l'Espace Liberté, installation de deux distributeurs de sacs pour déjections canines avec poubelle sur le parc de l'Archyre. Le marquage au sol de quelques emplacements de stationnement, par exemple rue des Buissons, sera réalisé en fonction des conditions météorologiques.

Nous recevons toujours les mêmes remarques relatives aux questions de trafic et de vitesse des automobilistes, de stationnements dangereux et interdits. Certes le problème reste, hélas, récurrent alors que les relevés de vitesse enregistrés par le dispositif installé sur de nombreuses voies de la commune, montre en moyenne des vitesses inférieures à la norme. Il y a bien sûr quelques excès mais très limités. Notre nouveau policier municipal a participé aux trois conseils de quartier de façon à être informé des remarques et d'y porter une attention plus particulière.

Prochains conseils de quartier en mars 2011.

Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres dans les quartiers visités avec coupon-réponse à utiliser en cas d'absence.

En attendant, ne pas hésiter à prendre contact auprès des membres des conseils de votre quartier, ou directement en mairie pour signaler toute situation présentant un intérêt collectif ou une situation de danger.

Vous trouverez la liste des membres des différents conseils de quartier ci-dessous ou sur le site internet de la commune.

B. DHIOS

Quartier BAS DU VILLAGE SECTEUR OUEST (Baoëton, voie de la Liberté, rue de la Cheneau, rue de Moulins, ch. des Grandes Vignes)

Elus

M^{me} Nathalie CUSUMANO - 3 impasse du Baoëton
M^{me} Chantal PATRICOLA - 29 rue des Buissons
M^{me} Martine HERZHAUSER - 12 voie de la Liberté
M. Jean Luc TISON - 51 voie de la Liberté

Non Elus

M. Bruno DE JOCAS - 87 voie de la Liberté
M. Patrice KRAUSENER - 12 rue de la Cheneau
M. Guy GODARD - 7 rue du Baoëton
M. Claude BEBON - 26 rue des Buissons



Quartier HAUT DU VILLAGE (y compris rue Pichon et ch. des Grandes Côtes)

Elus

M. Marc VINCENT - 25 rue Jeanne d'Arc
M. Richard PERRET - 23 rue Pichon
M^{me} Anne Marie DILLER - 8 rue St Nicolas
M. Gilbert KAUFFER - 3 impasse des Vergers

Non Elus

Mme Catherine NICLOUX - 7 rue St Nicolas
M. Jacques LUDMANN - route de Longeville
M. Georges KRAUS - 11 rue St Vincent

Quartier BAS DU VILLAGE SECTEUR EST (Quartiers en Prille, Passerine, Prairie, voie de la Liberté, rues du Stade et de l'Etang)

Elus

M^{me} Roselyne ANDRE - 2 rue en Prille
M. Thierry CORTINA - 122 voie de la Liberté
M. Frédéric NAVROT - 22 rue de la Passerine
M. Bernard DHIOS - 5 rue de la Prairie

Non Elus

M^{me} Maria PEDINELLI - 3 rue en Prille
M. Bernard CHOLLOT - 6 rue de la Passerine
M^{me} M-France BALAGNY - 11 rue en Prille
M^{me} Sandra GASPARD - 15 rue du Stade

Récompenses

FLEURISSEZ VOTRE COMMUNE

Les membres du jury qui depuis deux ans sillonnent les rues et ruelles de Scy-Chazelles à la recherche des balcons les plus fleuris ou encore des jardins les mieux entretenus, ont arrêté leur choix pour l'année 2010. La tâche s'est une fois de plus avérée difficile, car de plus en plus de sigéo-castellois attachent un soin tout particulier au fleurissement de leurs extérieurs.

Les lauréats seront invités à la cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire, en janvier 2011, au cours de laquelle une récompense leur sera remise.

Notre sympathique jury sera fidèle au rendez-vous des balcons et des jardins dès juin 2011 et vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël.



Les membres du jury ; de gauche à droite : M. Dupuy, de l'association "Jardiniers de France", M^{mes} Cusumano, Patricola, Flori et Herzhauser, conseillères municipales.

M. HERZHAUSER

LE FLEURISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La commune vient d'être récompensée dans le cadre de ses efforts en faveur du **développement durable** qui est une des directions du mandat en cours.

En effet, le comité régional du Tourisme de Lorraine vient de nous décerner le **prix régional pour la mise en place d'une politique en faveur du développement durable**.

Lors de la visite de la commune par le comité, ce dernier a été fortement impressionné par le Parc de l'Archyre, sa prairie en creux et tout l'écosystème végétal et animal qui a été réimplanté. A n'en pas douter, cette innovation nous a propulsés au premier rang.

D'autres efforts au quotidien ont été réalisés par nos services techniques espaces verts en faveur du développement durable, et nous tenons à les en féliciter.

Ainsi, bien que l'été fut relativement maussade notre commune a été agréablement fleurie.



M. PIERRET
& JM. NICOLAY



Une entreprise locale qui nous fait rêver



Notre commune recèle tout près du port de plaisance une entreprise extraordinaire qui détient tout un arsenal de matériels destiné à animer des fêtes pyrotechniques et aquatiques.

Notre sympathique concitoyen Dominique INFANTI, ancien adjoint au maire et bien connu des sigéo-castellois nous a reçus dans ses locaux et, il faut bien le dire, c'est impressionnant. Toute une flottille de canots à moteur pour les jeux aquatiques et des équipements de pyrotechnie.

Tout cela soigneusement rangé dans des casiers, des étagères jusqu'au plafond, tout est étiqueté, rien ne semble traîner ou laissé à l'abandon. C'est une organisation remarquable. Quelque 70 personnes, sans compter de nombreux figurants pour réaliser ce que l'on peut qualifier de féeries.

Nous avons pu apprécier le savoir-faire de notre ami toutes les fois qu'il a réalisé à Scy-Chazelles des feux d'artifices somptueux, notamment pour les fêtes de la vigne.

Et nous avons pu aussi apprécier sa maîtrise le 8 mai dernier avec son spectacle Son et Lumière à la mémoire de Robert Schuman. Pas moins de 400 participants. On a pu admirer la précision et les enchaînements des scènes, défilés, projections d'images, illuminations, intermèdes musicaux. Tout cela coordonné, synchronisé et parfaitement exécuté sans temps mort ni panne : un modèle du genre.

De plus, cette grandiose représentation a rejailli sur la renommée de notre commune.

Si l'on veut faire un bref historique de l' "aventure" AQUARÊVE, il faut remonter à 1984 où le Kayak-Club de Scy-Chazelles a réalisé un spectacle aquatique pour la MJC Lorraine, de là est née la vocation de Dominique pour les animations aquatiques et pyrotechniques.

En 1988, on demande à M. INFANTI un spectacle en piscine à Creutzwald et l'année suivante sur le lac. En 1989, naissance de l'association et plus tard création en société, laquelle, notons le, ne comprend qu'un permanent et des bénévoles, les dividendes sont exclusivement consacrés à l'achat de matériel de plus en plus perfectionné pour la synchronisation des interventions qui doivent se faire au quart de seconde près.

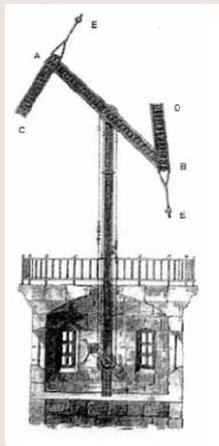
« *Nous mettons toutes nos connaissances au service du spectacle* » déclare Dominique, et nous pensons qu'il peut légitimement en être fier. Il ajoute : « *tous les ans nous présentons une nouveauté, c'est une tradition chez nous. Bien sûr, toute trouvaille, toute innovation ou astuce est protégée par la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD). Nous formons également nous-mêmes nos artificiers par un formateur agréé faisant partie de l'équipe* ».

Ouvert à tous les horizons, AQUARÊVE dépasse le cadre régional. C'est ainsi qu'ont été animés des spectacles à Rennes (inauguration du TER), au château de Gentilly, à Avignon, Givet, Munster, pour le bicentenaire de la ville de Marange/Silvange (300 figurants) et pour les 100 ans de la ville de Clouange (350 figurants) etc.

Tout est réalisé par une équipe de bénévoles, cela peut paraître étonnant, mais l'explication est toute simple et valorisante, **le moteur qui les anime est d'une force irrésistible : c'est la passion.**

A. FLORI

Scy-Chazelles et l'histoire du Télégraphe



Bien avant Internet, l'ancêtre de la communication moderne a été la "Télégraphie aérienne Chappe", du nom de son inventeur. Avant 1793, pour transmettre des dépêches, il n'y avait que la Poste à chevaux. Donc quelques jours pour avoir un courrier d'une ville, par exemple Paris. Chappe obtient de la Convention d'établir des lignes télégraphiques dont celle de Paris-Metz-Strasbourg. Construite en 1798, une station est érigée sur le territoire de Scy-Chazelles, sur la partie sommitale du Saint-Quentin, à quelques mètres de la tour hertzienne qui le surplombe actuellement. Dénommée station Saint-Quentin, elle servait de relais avec Metz et Vernéville. Le télégraphe (*photo ci-contre*), sorte de bras articulé, situé sur le toit de la station est manipulé de l'intérieur par un employé (stationnaire). A sa disposition, une lunette (longue-vue) pointée sur chacune des stations voisines, en l'occurrence Metz et Vernéville. Il reproduit le signal que lui transmettent ses voisins.



Seul le directeur de la Division, siégeant à Metz, détient le "vocabulaire" pour déchiffrer ou chiffrer les signaux, afin de garder le secret des écrits transmis. Une dépêche venant ou allant à Paris se réduit à quelques heures, les signaux sautant de station en station, espacées les unes des autres de 8 à 10 km. A Metz, le Palais de Justice (*photo ci-contre*) servait de Direction, avec le relais vers Strasbourg.

Non seulement Scy-Chazelles avait sur son territoire une station, mais également la résidence du directeur du télégraphe. Sa propriété était voisine de celle où se trouve actuellement le Musée Robert Schuman, dans l'enceinte de l'actuel "Foyer du Centre Départemental de l'Enfance".



C'est dans ce Manoir style "Renaissance " (*photo ci-contre*) que vécut la dynastie "Rogelet". Le plus ancien pour cette histoire, Jean-Baptiste Rogelet, est né le 30 juin 1749 à Charleville (Ardennes). Il aurait assuré la fonction supposée, par déduction, de stationnaire, son fils remplissant alors la fonction d'inspecteur à Metz. C'est son épouse, née Durant, qui y résida la première. Le fils, Jean-Pierre Rogelet, d'inspecteur deviendra directeur de la Division de Metz. Personnage important dans la hiérarchie de la nouvelle "Administration Télégraphique."

L'acte de décès, en mairie de Scy-Chazelles, nous apprend qu'il est né le 25 janvier 1775 à Charleville (Ardennes), fils de Jean-Baptiste Rogelet et de Marie Durant son épouse, décédé le 2 juillet 1852 à Scy-Chazelles, département de la Moselle (curieusement, année de la fermeture de la ligne Paris-Metz-Strasbourg). Il aura pour épouse Louise Scolastique Joséphine De Coste, née le 2 septembre 1775 à Stenay (Meuse) et décédée le 8 décembre 1845 à Scy-Chazelles (Moselle). Elle était la fille de Joseph De Coste et de Marguerite-Charlotte Watronville. De cette union, trois enfants verront le jour. Deux filles qui disparaîtront emportées par la maladie, la première à 23, la seconde à 21 ans. Le troisième, Louis-Joseph Rogelet, est né à Stenay, département de la Meuse, le 20 pluviôse de l'An XI (9 février 1803). Louis-Joseph Rogelet a commencé sa carrière comme stationnaire à Metz à l'âge de 11 ans, courant mai 1814. Il sera admis au rang d'inspecteur surnuméraire le 9 décembre 1820.

Il est nommé directeur à Strasbourg fin novembre 1833, avant de prendre la place de son père comme directeur à Metz le 1^{er} mars 1835.

Revenons à Jean-Pierre Rogelet qui nous a laissé de nombreux documents nous permettant de suivre sa carrière (Archives départementale de la Moselle). Un moment important de sa vie, la construction de la Ligne Paris-Milan qui devait ensuite se poursuivre jusqu'à Venise. Nommé Directeur à Lyon, nœud important, il demande à revenir sur Metz, qui, avec la ramification Metz - Mayence, devient point stratégique dans le conflit avec la coalition (1814-1815). La station Saint-Quentin sera incendiée et reconstruite. Jean-Pierre Rogelet prendra sa retraite en 1832 pour prendre les fonctions de Maire de la commune de Scy-Chazelles. Pendant 20 ans il ne cessera d'agrandir son vignoble.

Son fils, Louis-Joseph Rogelet, épousera la châtelaine de Scy-Chazelles, Charlotte-Henriette Blanche De Malherbe qui vit le jour le 13 décembre 1816 à Saint-Paul, île de La Réunion. Elle est la fille de Jacques-Louis-Joseph De Malherbe et de Joséphine-Marguerite Chauvet.



Château des Malherbe, aujourd'hui propriété du Conseil Général !



Portrait de Charlotte-Henriette Blanche

Le 30 novembre 1838, elle donna naissance, à Metz, à son premier enfant, Elia, et le 2 décembre 1840 à son fils Edmond. Après de brillantes études, ce dernier exerça comme avocat à Metz.

Mais le malheur s'infiltra dans la famille. Elia mourut en 1854. Le second, Edmond Rogelet, trouva la mort le 7 janvier 1869, dans un accident de chasse dans les bois de Vigy. Son père, Louis-Joseph Rogelet décède le 8 avril 1870, très probablement miné par le chagrin du décès de son fils. Il avait pris sa retraite de l'Administration Télégraphique à 42 ans. Sur l'acte de décès, il est écrit : «... *membre du Conseil Municipal (de Metz), Chevalier de la Légion d'Honneur, domicilié à Metz, 39 rue Taison* ».

Peu de temps avant son décès, il fait construire une chapelle funéraire dans le cimetière du village de Scy-Chazelles où est regrouper toute la dynastie Rogelet.



Stèle et chapelle funéraire de la famille Rogelet.





En 1997, l'Association Mont Saint-Quentin Télégraphe de Chappe a entrepris la rénovation de la chapelle. L'inauguration avait suivi en 1998 (*photo ci-contre*).

Depuis, elle œuvre pour la recherche sur cette fabuleuse Histoire, avec en mire l'édification sur le Saint-Quentin du nouveau télégraphe.

Aperçu très succinct de la télégraphie aérienne. Ses bras ont travaillé plus de 50 ans. Le morse, puis le téléphone ont pris le relais. Avec Internet, la vitesse est devenue phénoménale.

M. ZENK

Association Mont Saint-Quentin Télégraphe de Chappe

Centre Socio-Culturel, avenue Henri II, 57050 LE BAN St MARTIN

Tél. 03 87 32 36 90

<http://www.telegraphe-chappe.com/chappe/stquentin/saintquentin.html>

Anecdote



HISTOIRE DU TABLIER

Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?

Le principal usage du tablier de grand-mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau. Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.

Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les oeufs, les poussins à réanimer, et parfois les oeufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.

Quand les visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides.

Et quand le temps était frais, grand-mère s'en emmitouflait les bras.

Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois. C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.

Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.

En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand les visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

A l'heure de servir le repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.

Grand-mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse ; de nos jours, sa petite fille la pose dans le micro-ondes pour la décongeler.

Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque'objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.

En souvenir de nos grands-mères, envoyez cette histoire à ceux qui savent, et ceux qui pourront apprécier l'histoire du tablier de grand-mère.

C. GAUGIN



Zoom sur...

LE TENNIS-CLUB DE SCY-CHAZELLES, UN CLUB DYNAMIQUE ET À L'AMBIANCE FAMILIALE.

Historique, fonctionnement et convivialité d'un club à travers ses dirigeants...

Créé il y a quelques dizaines d'années, le TC de Scy-Chazelles, situé 68 rue de l'Etang, dans un cadre très agréable au bord de la Moselle entre le port et les ateliers municipaux, compte à ce jour 105 licenciés, dont 67 adultes et 38 enfants.

Au fil des années se sont succédé présidents, dirigeants, joueurs et entraîneurs, avec la même passion pour le tennis.



Christian Escoffier, Président du club

Du côté du staff dirigeant, Christian Escoffier, Président du club depuis 2000, exerce avec passion ce rôle, tout comme l'avait fait son papa durant de nombreuses années, qu'il a eu la douleur de perdre en octobre dernier, et à qui nous rendons hommage.

Ce Président, qui ne compte pas les heures passées pour sa passion, va d'ailleurs être prochainement récompensé par le comité départemental mosellan de tennis, qui va lui attribuer une médaille de mérite.

Pour faire vivre le club, il peut s'appuyer sur sa précieuse et fidèle équipe de bénévoles, tant pour les aspects administratifs, financiers que sportifs.

Ce sont en effet 10 membres qui constituent le comité, avec entre autres Philippe Ernst, Vice-Président, Michel Escale, Secrétaire, Christiane Prosi, Trésorière, Jacqueline Godart, Nicolas Guelfi,

ainsi que d'autres membres non moins actifs, comme Philippe Laurin, le directeur sportif.

Avec un budget annuel de l'ordre de 25 000 € assuré par les cotisations des joueurs, les recettes lors de manifestations communales (buvettes, repas), et par de nombreux sponsors, le Président s'est félicité lors de la dernière assemblée générale annuelle du 26 novembre 2010 d'une gestion financière très rigoureuse permettant de ne pas demander de subvention financière à la commune.

Un dynamisme très apprécié dans la commune...



Concert de clôture du Bicentenaire de Scy-Chazelles par la musique militaire «Terre Nord Est» le 27 septembre 2009.

Le TC de Scy-Chazelles est particulièrement impliqué tout au long de l'année dans la vie communale, tant au niveau des manifestations (tenue de stands de restauration à diverses occasions), qu'au niveau des enfants (école de tennis et mini-tennis les mercredis, cours bénévoles assurés pendant le centre aéré d'été, partenariat avec l'école Bernard Rabas pour de l'initiation tennistique auprès des différentes classes).

Joueurs et dirigeants mettent également « la main à la pâte » dans la bonne humeur lors des traditionnels nettoyages de printemps et d'automne pour entretenir tant l'intérieur que l'extérieur du complexe communal mis à leur disposition.

Des infrastructures remarquables...

Pour la période estivale, ce sont 2 courts extérieurs synthétiques rénovés en 2005 qui permettent de pratiquer le tennis dans un cadre idyllique au bord de la Moselle, avec une vue imprenable sur le Mont St-Quentin.





Par temps froid ou pluvieux, les joueurs peuvent pratiquer sur un court couvert dont le revêtement vient d'être remplacé en octobre dernier par une toute nouvelle gamme de moquette dont nous sommes les premiers à profiter dans la région de l'Est de la France, et qui est déjà très appréciée par les joueurs. Très appréciée également, une récente extension de la structure en toile tendue permet de regarder désormais les matches en période hivernale sans déranger les compétiteurs.



Enfin, un petit vestiaire ayant aussi la fonction de club-house renforce la convivialité entre les spectateurs et les joueurs lors d'un verre d'après match.



Des résultats sportifs au rendez-vous !!!

Avec ces infrastructures, et une telle équipe de dirigeants passionnés et de joueurs améliorant constamment leur niveau et leurs performances, le club a atteint un niveau jamais égalé par le passé. Il flirte désormais avec le niveau régional sur certaines épreuves, se permettant même de rivaliser sans complexes avec des clubs voisins plus « huppés ».

Il convient de rappeler la performance de Sandra Altenburger cet été, décrochant le titre de championne de Moselle senior en 4^{ème} série, et qui a de très peu échoué en demi-finale régionale, ce qui lui aurait permis d'aller défendre les couleurs lorraines à Roland Garros.

Victime de son succès, le club attire désormais de plus en plus de joueurs confirmés de 3^{ème} série, ce qui, avec les entraînements assurés entre autres par Andréa Hecker (ex-classée n°50 national en République Tchèque), salariée du club, hausse sans conteste le niveau collectif.

A noter également les 2 tournois annuels organisés par le club, « open » en été et « interne multi-club » en hiver, reconnus et très prisés tant par les hommes que par les femmes, et qui permettent chacun à une centaine de joueurs de s'exprimer sur les courts sigéo-castellois.

Bref, un club qui donne envie de jouer au tennis ...



Nul doute que chacun pourra s'épanouir en souhaitant rejoindre ce club de tennis, que ce soit pour du tennis loisir en famille ou entre amis, ou pour du tennis compétition avec des joueurs, qu'ils soient débutants, expérimentés ou confirmés, toujours prêts à partager leur passion pour ce sport très agréable à pratiquer. Toutes informations utiles (coordonnées, effectifs, résultats sportifs, horaires des cours, cotisations, ...) se trouvent sur le site internet du club créé par Philippe Laurin, à l'adresse suivante :

www.tennis-club-scy-chazelles.net



A noter également que la saison sportive démarre le 1^{er} octobre pour se terminer le 30 septembre, avec possibilité de cotiser par année ou par demi-année, et que tout licencié peut, via internet, réserver les cours gratuitement et à volonté tout au long de l'année (ce qui n'est pas le cas dans tous les clubs !).

Jean Claude JULLIERE, Artisan d'Art

En voilà un qui a su mettre à profit son temps libre.

Il sculpte depuis 2003, date de sa retraite. Il a tout d'abord commencé par le bois, essentiellement des fruitiers, de l'if et des bois exotiques. Pour certaines de ses compositions, comme les vases, il associe le tournage manuel à la sculpture. Pour d'autres, il modèle la partie brute afin de valoriser au maximum le mouvement naturel du bois et de sculpter ainsi des formes harmonieuses.

Puis à partir de 2006, la pierre, notamment celle de Jaumont, est devenue sa nouvelle matière de prédilection. Par ailleurs, il acquiert depuis cette date de nouvelles techniques de travail manuel sous la direction d'Antoine DYDUCH au sein d'une association située aux carrières de Jaumont.

On peut dire avec bonheur : quel palmarès !

Premier prix de sculpture à Algrange en 2010

Deuxième prix du public à Longeville-lès-Metz en 2006

Deuxième prix du jury au salon des Cheminots à Metz en 2006

Premier prix du public à Longeville-lès-Metz en 2007

Plus des expositions à Bouzonville, Villerupt, Saint-Avold, etc.

Bravo pour notre artiste de Scy-Chazelles qui est resté modeste et répugne quelque peu à vendre ses œuvres. Nous ne pouvons que l'encourager à continuer de produire des ouvrages de cette qualité.



A. FLORI

Permis



POUR CONDUIRE UNE MOTO OU UN SCOOTER DE MOINS DE 125 cm³ OU UN TROIS ROUES...

Soyons réaliste, si ce type de moyen de déplacement avait disparu de nos usages courants, il faut reconnaître que de plus en plus de résidents habitant les communes périphériques de la ville de Metz hésitent à utiliser la voiture pour de nombreuses raisons : densité du trafic, coût du véhicule, des assurances, des carburants, etc. En contrepartie, la motocyclette appelée plus communément « scooter » permet de se déplacer plus aisément dans le trafic routier et de stationner sans trop de difficulté.

Une statistique récente signalait une augmentation de plus de 38 % des deux roues au cours des trois dernières années.

Comme il en avait été décidé en Comité interministériel de la sécurité routière du 18 février 2010, **une formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm³ et qui n'en ont pas conduit au cours de ces 5 dernières années.**

Pour conduire une motocyclette légère ou un tricycle à moteur : une formation pratique et théorique de 7 heures. L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces sept heures de théorie et de pratique sont également une occasion unique de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

2 heures de théorie

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont attribuées à un enseignement théorique. Son programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation apprend ainsi à se rendre détectable auprès des autres usagers. Elle est aussi sensibilisée à l'importance de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). Elle apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une flaque de gasoil au passage d'un ralentisseur, en passant par la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques. Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

Ces 120 minutes sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage... La personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter. Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son regard avant de virer ou de tourner. Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

Et 3 heures de pratique en circulation

Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération. À l'issue des 180 minutes, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie, de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en tenant compte du phénomène d'aspiration. Il doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.

L'**AGURAM** (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) vous invite à prendre connaissance de l'**OBSERVATOIRE SECURITE ROUTIÈRE** sur la commune de Scy-Chazelles en consultant le site internet : www.aguram.org

LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)



Il s'agit d'un gaz inodore, incolore et insipide. Il se fixe dans le sang et les **premiers signes d'intoxication (maux de tête, malaises, vomissements, etc.) doivent être pris au sérieux.** Appeler immédiatement les secours. Il faut agir très vite.

Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent. **N'importe qui peut être victime de cette intoxication**, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. Elle peut se présenter sous une forme aiguë et nécessite alors une prise en charge d'urgence, ou sous une forme chronique, beaucoup plus difficile à repérer.

Il est donc essentiel que chacun, professionnels de santé ou sociaux, installateur ou revendeur de matériel de chauffage, mais aussi chaque citoyen, soit vigilant afin de dépister au plus tôt cette intoxication encore mal connue.

Attention de ne pas obstruer les entrées d'air dans les cuisines, salles de bains, chaufferies où se trouvent des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude. Toute combustion a besoin de l'oxygène contenu dans l'air. Penser à faire réviser sa chaudière chaque année. Ceci est de plus exigé par les compagnies d'assurance.

Si vous êtes témoin ou victime d'une intoxication au monoxyde de carbone, vous devez :

Ouvrir les portes et fenêtres pour aérer les locaux, essayer d'extraire les victimes de la zone polluée sans prendre de risque inutile, appeler les secours.

B. DHIOS

UN DÉFIBRILLATEUR À L'ESPACE LIBERTÉ NOTRE APPAREIL SERA ACCESSIBLE 24 H SUR 24

Il nous est apparu nécessaire de doter Scy-Chazelles d'un défibrillateur et nous avons recherché un sponsor. Les responsables du Crédit Mutuel de Moulins ont eu l'amabilité de répondre à notre appel. Nous tenons à les remercier très chaleureusement.

Nous avons choisi de le placer en un lieu très connu de tous les sigéo-castellois et très fréquenté, l'Espace Liberté. Il y a là diverses pratiques sportives pour tous les âges. C'est donc là qu'il peut être le plus utile.

Il sera installé à l'entrée extérieure de la salle car il est tout à fait illogique de placer ces appareils dans un lieu clos 13 heures par jour et la plupart des week-end. Une éventuelle victime d'une fibrillation ventriculaire pourrait mourir devant la porte d'une salle fermée. Notre appareil sera donc accessible 24 h sur 24. Nous rappelons que la fibrillation ventriculaire est un état de mort circulatoire car les battements cardiaques ne disparaissent pas mais sont tellement rapides qu'ils deviennent inefficaces. C'est une explication simplifiée mais qui permet de comprendre la nécessité d'un geste rapide ce qui est d'autant plus difficile que l'entourage du malade est inévitablement paniqué.

Cet appareil peut sauver des vies mais, attention, encore une fois, les conditions du succès imposent des délais d'intervention ultra rapides, moins de 5 minutes. Au delà, la guérison sans séquelle est impossible en raison des inévitables lésions cérébrales secondaires. Il faut donc sérieusement relativiser l'intérêt de cet appareil malgré le battage médiatique actuel.

Une séance de formation aura lieu avec l'ensemble du personnel et en présence des présidents d'associations et des enseignants qui le désireraient.

Espérons surtout qu'il n'y aura jamais lieu de l'utiliser et si ceci devait s'avérer nécessaire, souhaitons que son utilisation soit couronnée de succès.

J. STRAUB



Les conseils de Chantal et d'Albert

UN DRÔLE DE ZYGOCACTUS



Ce ne sont évidemment pas des plantes que l'on associe spontanément, sous nos climats, au décor de Noël. Mais, après tout, cette fête universelle se célèbre aussi bien sous les tropiques qu'au Groenland et l'idée d'y associer des cactées n'est insolite qu'en apparence, d'autant plus que c'est leur pleine saison.

Ce cactus de Noël, nommé aussi épiphyllum et zygocactus, a du succès depuis des lustres. Sa culture est facile, sa multiplication simple, ses floraisons éblouissantes (on l'appelle d'ailleurs également cactus orchidée).

En fait, il n'a que deux besoins impérieux : de la lumière et la sédentarité ! Quand vous lui aurez choisi une place, ne l'en changez plus.

Ses fleurs sont en général d'un rouge lumineux et leurs longs pétales sont d'une élégance très exotique. Il existe une variété à fleurs blanches qui ont la propriété de n'apparaître que la nuit.

Ce cactus de Noël passe l'été au grand air, jardin ou terrasse, à l'ombre, dans son pot, jusqu'à mi-septembre. L'épiphyllum est par excellence de ces plantes qui ont besoin, en intérieur, de respirer un air humide. Et vous ne pouvez pas lui causer plus de plaisir qu'en posant son pot sur un lit de gravier baignant dans l'eau. Durant cette période, il est bon de lui fournir tous les 15 jours, en même temps que les arrosages, un engrais liquide riche en potassium (K).

CHANTAL



DÉCEMBRE AUX PIEDS BLANCS S'EN VIENT AN DE NEIGE EST AN DE BIEN...

Le saviez-vous ? La neige est un très bon isolant contre le gel. Ne craignez pas cette couverture neigeuse qui recouvre votre jardin, elle protégera vos plantations, d'autant plus que sous ce manteau se cachent peut-être des surprises : hellébores ou "roses de Noël", hamamélis, perce-neige, mahorais fleurissent en plein cœur de l'hiver. Veillez aussi à ce que le poids de la neige ne casse pas les branches des arbustes. Dans le verger, il est possible de tailler les pommiers et poiriers. Mais attention ! Jamais pendant une période de gel qui risque d'endommager le bois coupé. Apportez leur aussi de l'engrais, riche en potasse pour favoriser la formation des fruits, ainsi qu'un traitement d'hiver.

Pour les plantations en cours d'hiver : rosiers, arbustes et arbres, il est toujours possible de planter (hors gel et sol détrempé, compacté). Pour les sujets ne pouvant être plantés tout de suite, ils ne souffriront pas s'ils sont laissés dans l'emballage de la pépinière jusqu'à une semaine. Si la plantation est retardée plus longtemps, défaire le paquet et mettre les plants ou arbustes en jauge. Si la mise en jauge ne peut être faite à cause du gel ou de la neige : emballer les racines et la base des tiges dans un sac humide à l'abri du gel dans un local non chauffé. A la plantation, tasser le sol autour des sujets pour éviter le déchaussement dû au vent et l'action du gel. Tuteurer arbres et arbustes.

Agenda

9 janvier à 17h salle Espace Liberté (voir p.5)
CONCERT DU NOUVEL AN par la municipalité

15 janvier à 20h30 salle Espace Liberté
COMÉDIE MUSICALE « *Paris, t'en souviens-tu ?* » par les ASC (Amitiés Sigéo-Castelloises)

5 février à 20h30 salle Espace Liberté
PIÈCE DE THÉÂTRE « *le noir te va si bien* »
par les ASC

13 février salle Espace Liberté
REPAS DES ROIS par les ASC

6 mars de 8h à 12h salle Espace Liberté
BOURSE PUÉRICULTURE par Aides et Loisirs

27 mars à 15h salle de l'Esplanade
ATELIERS JARDINIERS DE FRANCE

3 avril salle Espace Liberté
REPAS DES SENIORS par la Municipalité

2 ou 9 avril Place de l'Esplanade
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR FRANÇAIS section
locale de Scy-Chazelles

10 avril CONFÉRENCE par M. Hubert Bourgeois
« *les démêlés amoureux dans l'opérette* »
salle de l'Esplanade en AM par les ASC

Mi avril salle Espace Liberté
REPAS DE CARNAVAL par Scy-Chazelles Loisirs

Mini-Infos

MARCHÉ VILLAGEOIS : tous les jeudis de 15h30
à 19h sur la place de l'Esplanade jusqu'au
23/12/2010 - Reprise le 10/02/2011.

NE RESTEZ PAS DANS LE NOIR ! Vous constatez
qu'un lampadaire sur la voirie ne fonctionne pas,
n'hésitez pas à prévenir la mairie par téléphone, par
fax ou par mail en donnant l'endroit précis (numéro
et rue) et vos coordonnées afin que l'UEM puisse
intervenir rapidement.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

**Pour les problèmes de mitoyenneté, conflits
entre propriétaire et locataire, troubles de voi-
sinage, etc...**

Monsieur GUIDAT

✉ michel.guidat@yahoo.fr ou ☎ 06 29 09 99 96

**Pour les conflits entre vous et l'Administration
contactez la MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
17, place Jean Perrin 57140 WOIPPY

✉ mjd-metz@fustice.fr ☎ 03.87.18.50.67

Fax : 03 87 18 38 90

Adresses utiles

SAMU 15 ou **03 87 62 27 11**
POMPIERS 18

**Bureau de police de
Montigny-lès-Metz**
155 rue de Pont-à-Mousson
03 87 66 36 44

**Commissariat central de
Metz 03 87 16 17 17**

Police municipale
M. C. Christal **06 01 16 70 97**
police.municipale@mairie-scy-
chazelles.fr

**Service du médecin de
garde**

0 820 33 20 20
en cas de non réponse, appe-
ler le 15

Centre anti-poison
Nancy - **03 83 32 36 36**

Usine d'Electricité de Metz
03 87 34 44 44

Distribution eau potable
VEOLIA **0 810 463 463**

SAUR **0 811 747 078**

Gaz de France
◆ Urgence gaz naturel
0 800 47 33 33

◆ Raccordement
0 810 224 000
◆ Contrat DolceVita
09 69 324 324

Assistante sociale
03 87 30 05 79
Centre médico-social
2 pl Hennocque - LM

MÉDECINS

◆ Dr J. Keuffer & C. Véronèse
03 87 60 56 08

9 rue de Verdun - MM

◆ Dr A. Iser
03 87 60 34 96

18 rue de Metz - MM

◆ **Cabinet médical**
Dr A. Mabile **03 87 30 13 40**

Dr F. Piccin **03 87 32 50 22**
15 rue du G^{al} de Gaulle - LM

PHARMACIES

◆ Pharmacie Grojean
03 87 30 54 51

92 rue du G^{al} de Gaulle - LM

◆ Pharmacie de la Plage
03 87 60 02 03

rue de Metz - MM

SAGES-FEMMES

◆ M^{me} Christine Huber
50 bd St Symphorien - LM

◆ M^{me} Laurence Oster-Adrian
80 rue du G^{al} de Gaulle - LM

LM = Longeville-lès-Metz
MM = Moulins-lès-Metz

INFIRMÈRES

◆ M^{me} S. Capovilla
03 87 32 72 19

1 voie de la Liberté

◆ M^{me} B. Fouda Tchoungui **03 87 60 11 22**

9 rue St Nicolas

◆ M^{me} N. Schmitt-Walpoel
06 30 37 85 55

2 chemin des Brayes

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr M. Engels-Deutsch &
Dr L. Hann **03 87 60 02 40**
91b voie de la Liberté

ORTHOPHONISTE

M^{me} E. Poignon

03 87 60 08 29

67 voie de la Liberté

PÉDICURE PODOLOGUE

◆ M^{me} MC. Monnier-Rigollet
03 87 60 43 43

67 voie de la Liberté

La Poste

◆ 1 av Libération - MM

03 87 60 14 84

◆ 31 rue G^{al} de Gaulle - LM
03 87 30 54 66

Presbytère catholique

Abbé JM. Stock

03 87 60 10 51

15 rue de Crimée

Presbytère protestant

Pasteur Nomenyo

03 87 60 63 66

68 rue Wilson - Ars-sur-M.

Taxi JM

03 87 80 20 54 (tél/fax)

06 62 58 38 27

Enlèvement des

encombrants 03 87 39 32 71

Déchetterie

N° Vert **0 800 87 46 67**

Ars-sur-M. **03 87 60 60 22**

Lundi : 14h - 18h30

Mardi, mercredi, vendredi,

samedi : 9h30 - 18h30

Dimanche : 9h30 - 12h30

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Relais Assistentes

Maternelles "St-Quentin"

03 87 31 19 23

Bibliothèque 03 87 60 35 52

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h,

Vendredi 17h-19h,

Samedi 9h-12h et 14h-16h

bibliotheque@mairie-scy-
chazelles.fr

LE CARNET par Marylise GUITARD

DECES

Huguette SCHUTZ 18/09/2010, Elisabeth
MUCK 27/09/2010, Simone GEILLE
10/10/2010, Guy COURTOIS 17/10/2010,
Antonia SANTANGELLO 7/11/2010, Rachel

MATHIEU 15/11/2010, Camille BARTH
16/11/2010.

MARIAGES

Christopher MANGIN et Nadège FOULIGNY
4/09/2010, Christophe BAJULAZ et Claire
HUGUIER 30/10/2010, Christian FLAUSS et
Giovanna INSERRA 13/11/2010.

NAISSANCES

Camille BOUSSELET 5/10/2010, Marine
RICARD 1/10/2010, Manon POINOT DELAN-
NOY 7/10/2010, Antoine LEVARAY
12/10/2010, Mathéo MORCHAIN 30/10/2010,
Bastien PRAGA LARGENTON 12/11/2010,
Benjamin LEBRUN 12/11/2010.

